



Quartier général  
1441, rue Saint-Urbain  
Montréal (Québec) H2X 2M6  
[www.spvm.qc.ca](http://www.spvm.qc.ca)

Le 28 mai 2025

**Objet : Projet « Ensemble » - Pour des établissements licenciés, restaurants et cafés sécuritaires**

Madame, Monsieur,

Au cours des dernières semaines, certains établissements licenciés ont été victimes d'actes criminels minant le sentiment de sécurité des commerçantes et commerçants et de leur clientèle. Bien que ce phénomène ne soit pas nouveau, il demeure une préoccupation de la première importance pour le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et ses partenaires.

Actuellement, plusieurs propriétaires ne se sentent plus maîtres de leur établissement et craignent des représailles. Le projet « Ensemble » a pour objectif de mettre en œuvre de nombreuses actions visant à contrer l'intimidation, l'extorsion et les comportements violents auxquels sont exposés certains établissements licenciés, restaurants et cafés, et ce, à travers une stratégie concertée.

Pour endiguer les problèmes auxquels sont confrontés ces entreprises, plusieurs équipes en gendarmerie et en enquête œuvreront activement sur le territoire afin de :

- outiller les commerçantes et les commerçants à résister à la pression criminelle;
- renforcer la présence policière et les interventions ciblées;
- favoriser un dialogue ouvert et confidentiel et d'ainsi briser le silence;
- créer un climat sécuritaire pour les commerçantes et commerçants, leurs clientèles et la population.

Par l'entremise de cette correspondance, le SPVM et l'Association Restauration Québec tiennent à vous rassurer à plusieurs égards. Tout d'abord, sachez que l'organisation réunit actuellement tous les effectifs policiers et civils ainsi que les expertises en renseignement, gendarmerie et enquêtes nécessaires à la mise en place d'une approche proactive et intégrée pour lutter contre l'extorsion et les autres formes de criminalité qui s'y rattachent. Également, le Service souhaite vous rappeler l'importance de partager toutes les informations que vous détenez en lien avec des activités suspectes ou criminelles commises à l'endroit de votre commerce.

Si vous êtes actuellement pris dans l'engrenage découlant du fait d'avoir accepté de payer pour obtenir de la protection de groupes ou d'individus criminalisés, non seulement nous vous réitérons que cela ne fait pas de vous des personnes criminelles, mais nous sommes là pour vous aider à vous libérer de cette emprise.

Enfin, si vos familles et vos proches craignez ou subissez des menaces ou des gestes criminels, il est d'une importance capitale de communiquer avec nous afin que des mesures concrètes visant à vous protéger soient mises en place rapidement.

Par ailleurs, voici des exemples de gestes que vous pouvez poser pour vous protéger, prévenir des incidents et augmenter les chances d'apprehension des individus impliqués dans les activités criminelles qui vous touchent. L'ensemble des mesures ci-dessous sont des suggestions et s'appliquent en fonction de vos besoins et de votre perception du risque.

### **Mesures humaines et organisationnelles**

- Sensibilisation du personnel portant sur la reconnaissance des comportements suspects et les réactions appropriées à adopter en cas de menace ou d'extorsion (ex. : garder son calme, ne pas céder à l'extorsion); l'importance de documenter les faits en notant les détails de l'incident (date, heure, lieu, description détaillée de la personne, paroles exactes, etc.); et la nécessité de conserver tout message ou preuve matérielle (courriel, enregistrement ou autre), sans oublier de signaler immédiatement à la police tout événement suspect ou criminel;
- Collaboration avec les commerçantes et commerçants voisins en mettant en place des réseaux de vigilance ou des groupes sur les réseaux sociaux pour signaler les comportements suspects;
- Présence visible du personnel de sécurité pour dissuader les criminels potentiels.

### **Mesures stratégiques et communautaires**

- Changement des routines prévisibles en variant les horaires de dépôt d'argent ou de fermeture pour éviter d'être ciblé;
- Affichage de dissuasion à l'aide de panneaux indiquant la présence de caméras, d'alarmes ou de collaboration avec la police;
- Développement ou participation à des programmes de prévention, tels que les initiatives de type « commerce vigilant » en partenariat avec les chambres de commerce, les tables de quartier, les associations de commerçants et les sociétés de développement commercial de vos quartiers, arrondissements et autres.

### **Mesures physiques et technologiques**

- Augmentation de l'éclairage à l'intérieur et à l'extérieur de votre commerce;
- Installation et mise en service d'un système de caméras de surveillance fonctionnel et opérant, plus particulièrement dans des endroits stratégiques, comme les entrées ou les zones sensibles de votre commerce;
- Installation de pellicules de protection sur les vitrines de votre commerce;
- Installation d'un système d'alarme silencieuse ou de boutons paniques (comptoir, bureau) permettant d'alerter discrètement les autorités en cas d'agression ou d'extorsion.

En ce qui a trait à la communication d'informations en lien avec la situation, le tableau ci-dessous vous indique les différents moyens de communiquer avec la police ou Info-Crime Montréal.

Moyens de communiquer	Informations et coordonnées
<b>Service d'urgence</b>  (pour porter plainte lors de la commission d'un crime)	<b>9-1-1</b>
<b>Postes de quartier du SPVM</b>  (29 PDQ sur le territoire)	<b>En personne ou par téléphone</b>  Consulter le site Internet du SPVM pour trouver les coordonnées physiques et téléphoniques de votre PDQ : <a href="http://www.spvm.qc.ca">www.spvm.qc.ca</a> – voir la rubrique « Police de quartier »
<b>Enquêteur attribué à votre dossier</b>	Numéro de téléphone fourni par l'enquêteur en lien avec votre dossier de plainte
<b>Info-Crime Montréal</b>  (pour rapporter des informations de façon anonyme et confidentielle)	<b>Téléphone : 514 393-1133</b>  En ligne : <a href="https://www.infocrimemontreal.ca/faire-un-signalement-simple">https://www.infocrimemontreal.ca/faire-un-signalement-simple</a>

Ne jugez pas vous-mêmes de la valeur de l'information à rapporter. Pour mener une enquête à terme, les moindres détails peuvent parfois faire la différence. Il est crucial de dénoncer et de rapporter tout fait et toute situation en lien avec la problématique. À cet égard, nous vous invitons à sensibiliser vos employés à noter et rapporter tout comportement suspect, menace ou autre à l'endroit de votre commerce. Si vous craignez de subir des représailles, le SPVM sera là pour vous accompagner, vous conseiller et vous protéger.

## Le projet « Ensemble »

Concrètement, le projet « Ensemble » consiste en une coordination à deux niveaux d'intervention :

1. Prévention : par une présence policière accrue et des rencontres préventives effectuées par les unités de gendarmerie et certaines unités spécialisées dans les restaurants, cafés et les établissements licenciés.
2. Répression : par des opérations d'enquêtes effectuées par les unités d'enquêtes régionales et autres unités d'enquêtes spécialisées, notamment dans le domaine du crime organisé, des incendies criminels, de la violence armée.

Ainsi, **depuis le 22 mai 2025**, nos équipes effectuent des visites de courtoisie dans les restaurants, cafés et établissements licenciés afin de rencontrer les propriétaires, le personnel et d'échanger avec tous pour établir un dialogue, recueillir toutes les informations pertinentes et démystifier les réalités vécues quotidiennement. Également, en sus des efforts déjà déployés au cours de la dernière année, les équipes d'enquête du SPVM poursuivent activement leurs efforts pour identifier et mettre hors d'état de nuire les individus impliqués dans les activités criminelles qui touchent et affectent vos

commerces. Par ce travail concerté, le SPVM et ses partenaires visent à prévenir les infractions criminelles ou en réduire leur gravité.

En terminant, c'est en travaillant ensemble, dans un esprit de confiance et de collaboration, que nous pourrons faire face à ces actes inacceptables. Votre vigilance et votre coopération sont essentielles pour nous permettre d'agir efficacement. Ensemble, protégeons notre communauté et faisons en sorte que nos commerces demeurent des lieux sûrs et accueillants pour toutes et tous.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



---

**Cédric Couture**  
Directeur-adjoint  
Direction des services de proximité  
[cedric.couture@spvm.qc.ca](mailto:cedric.couture@spvm.qc.ca)



---

**Laurence-Olivier Malouin-Trudel**  
Président-directeur général  
Association Restauration Québec  
[lotrudel@restauration.org](mailto:lotrudel@restauration.org)